



CAHIER DES CHARGES POUR : UN CHANGEMENT DE NOM DE L'ASSOCIATION LA CRÉATION OU L'ÉVOLUTION DU LOGO ET CRÉATION D'UNE NOUVELLE CHARTE GRAPHIQUE

Le présent cahier des charges vise à préciser les attentes du Réseau national des CRPV dans le cadre de la recherche d'un prestataire.

Sommaire

CONTEXTE	2
PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	3
LES CIBLES	3
UNIVERS GRAPHIQUE	4
OBJECTIFS	6
PILOTAGE ET DÉPLOIEMENT	7
COMMENT CANDIDATER ?	7
CALENDRIER	7
PROPRIÉTÉS ET DROITS	8
ANNEXES	9

CONTEXTE

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitant·es. C'est une politique interministérielle, contractuelle, territorialisée et co-construite avec les habitant·es des quartiers, et sa date de création et communément admise à 1977. Aujourd'hui, 1584 quartiers sont actuellement concernés dans l'hexagone et l'outre-mer.

Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée principale d'accompagner la qualification des acteur·ices du développement social et urbain, à commencer par les professionnel·les de la politique de la ville. Ils mettent à leur disposition des ressources (information, documentation, expérience...) et favorisent leurs échanges. Forts de leurs spécificités, le plus souvent reflets de leur ancrage local, les centres de ressources politique de la ville s'appuient sur leur réseau national pour tirer parti de leurs complémentarités.

L'association du Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) a été officiellement créée le 18 octobre 2023, elle rassemble 19 CRPV. Elle a pour objet de représenter et porter collectivement la voix des centres de ressources, de conduire des projets collectifs et d'animer la communauté des professionnels. Ses missions sont de :

- porter et défendre les enjeux des quartiers politique de la ville et de leurs habitants auprès des institutions, des partenaires et des acteurs concernés pour faire évoluer les politiques publiques et renforcer les capacités d'agir des territoires ;
- structurer et animer la communauté des centres de ressources pour stimuler le partage d'expériences et leur montée en compétences ;
- agir au bénéfice des membres de son réseau et défendre leurs intérêts communs, en particulier leur mission d'animation et de dialogue aux échelles nationale et locale.

Le Conseil d'administration de l'association nationale est composé à parité de représentants des 3 cercles composant le réseau : les président·es, les directeur·ices, les membres des équipes.

La gouvernance de l'association a souhaité engager un travail visant à renforcer la visibilité des travaux conduits par les CRPV et le réseau auprès des acteur·ices de la politique de la ville, des institutions et autres relais d'informations en renforçant la stratégie de communication du réseau. Les premières réflexions du Conseil d'administration ont conduit à la mise en place d'une commission transversale chargée d'animer et de structurer ces travaux.

Un chantier portant sur l'identité du réseau incluant son nom, son logo et autres visuels a été identifié comme prioritaire avec un besoin d'expertise externe.

Dans l'idéal, les arbitrages concernant les changements à opérer seront pris à l'occasion du regroupement annuel des centres ressources prévu début octobre 2026.

Ce premier chantier a vocation à se prolonger vers la construction collective d'une stratégie de communication d'ici fin 2026 pour une mise en œuvre dès le début de l'année 2027.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Les membres de l'association nationale sont les centres de ressources politique de la ville en tant que personnes morales.

Un centre de ressources politique de la ville est une personne morale qui répond aux missions inscrites et définies dans le cadre de référence, à savoir :

- contribuer à l'animation technique des réseaux d'acteurs en proximité ;
- faciliter la montée en compétences des acteurs ;
- capitaliser et diffuser des connaissances et des enseignements issus d'expérimentations.

Les centres de ressources politique de la ville couvrent la quasi-totalité du territoire national (hexagone et outre-mer), leur périmètre d'intervention est le plus souvent régional, sauf en Ile-de-France (départemental ou interdépartemental).

Pour en savoir plus : <https://www.reseau-crpv.fr/>

Le bon fonctionnement de l'association du réseau national repose sur une assemblée générale, un conseil d'administration et sur les activités des cercles suivants, parties prenantes dans la réalisation des missions de l'association :

- le cercle des président-es des centres ressources ou leurs représentants ;
- le cercle des directeur-ices des centres ressources ;
- le cercle des salarié-es qui se compose de l'ensemble des salariés impliqués dans les différents groupes de travail.

Le conseil d'administration agit comme une cellule transversale composée de représentants des trois cercles. Il assure une triple fonction stratégique, administrative et de coordination.

Les deux principales ressources de l'association sont les cotisations de ses membres et des subventions émanant majoritairement de l'Etat et plus particulièrement de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) qui soutient fortement le fonctionnement et le travail du réseau national.

LES CIBLES

Deux familles de cibles sont identifiées à date :

- En interne : équipes et gouvernances des centres avec l'idée de développer un sentiment d'appartenance à la communauté des centres.
- En externe : les acteur-ices de la politique de la ville (services de l'Etat, élu-es et technicien-nes des collectivités, associations, collectifs d'habitant-es engagé-es, bailleurs...), des institutions pouvant contribuer au rayonnement et au financement des centres et du réseau national et d'autres relais d'informations en capacité de nous aider à mettre en lumière les besoins et ressources de ces territoires et de leurs habitant-es.

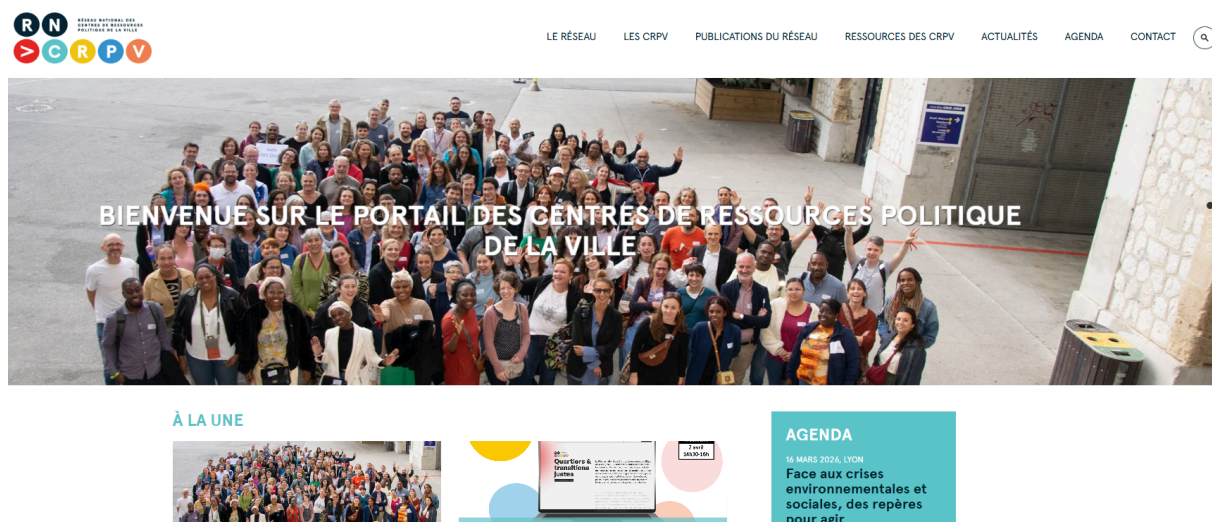
Des travaux sont actuellement menés par la commission transversale pour qualifier ces cibles. Les résultats de ces travaux seront transmis au début de la mission.

UNIVERS GRAPHIQUE

Actuel logo du réseau national :



Page d'accueil du portail national des CRPV : <https://www.reseau-crpv.fr/>



Autres sites portés par le réseau :

Cosoter : cosoter-ressources.info

NOUVELLES RESSOURCES

- Les discriminations : un enjeu de santé publique e...
- L'abattement de taxe foncière sur les propriétés b...
- Légitime défiance. Les gouvernés contre l'État
- En finir avec les idées fausses sur la pauvreté # ...
- 82 - 2e semestre 2025 - Sport et politique de la v...

LES THÈMES DU MOMENT

Cités éducatives

Développement économique et emploi

Laïcité

Participation citoyenne

Quartiers & transitions justes : <https://www.quartiers-et-transitions-justes.fr/>

Quartiers & transitions justes

Enjeux croisés Fiches Lexique Annuaire des acteurs Pour aller plus loin Contact Rechercher

R N
> C R P V

Quartiers & transitions justes

Le Réseau national des Centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) fédère les Centres de ressources implantés sur l'ensemble du territoire. Il a pour mission de mutualiser les connaissances, de produire et diffuser des ressources, et d'accompagner les acteurs engagés dans les quartiers prioritaires. Au sein de ce réseau, plusieurs groupes de travail thématiques favorisent l'échange d'expériences et la production collective.

Créé en 2020, le groupe de travail « Transitions » réunit une quinzaine de Centres de ressources autour des

Y aller par 4 chemins : <https://www.yallerparquatrechemins.fr/>

Quartiers populaires et participation des habitants



Publications récentes



Retour sur la restitution nationale du 6ème rapport Paroles d'habitants-es des quartiers populaires

Témoignages 10 novembre 2023



Retour sur les Assises des quartiers populaires de la Métropole de Lyon : focus sur l'atelier participation

Témoignages 20 juillet 2023

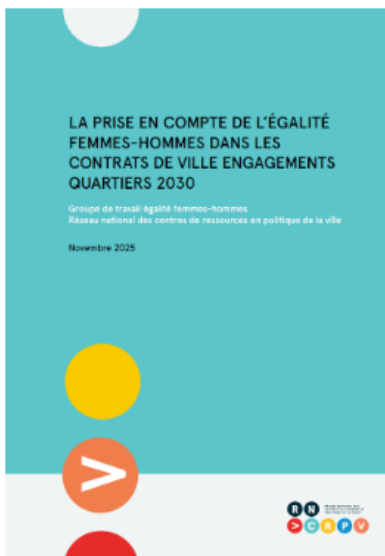


Recettes saines et gourmandes : Coopérative acteurs nutrition, Est du Val d'Oise

Ressources 4 juillet 2023

Y aller par 4 chemins parle de la participation des habitant.e.s dans les quartiers populaires et donne à comprendre la façon dont se joue la participation dans ces quartiers. Ce site est piloté par le Réseau national des centres de ressources politique de la ville et propose des démarches, des analyses, des témoignages et des ressources issus d'expériences conduites avec l'appui des centres de ressources.

Exemples de publications nationales :



En outre, vous trouverez en annexe la plaquette de présentation du RNCRPV, qui comprend les logos de toutes nos structures adhérentes.

OBJECTIFS

CHANGER LE NOM DE L'ASSOCIATION

Actuellement, le nom de l'association nationale est « Réseau national des Centres ressources politique de la ville » avec le sigle : RNCRPV.

Le collectif des centres souhaite un changement de ce nom avec une vigilance à rester, malgré ce changement, clairement identifiable par nos structures partenaires et financeurs.

CHANGER LE LOGO OU LE FAIRE ÉVOLUER

L'objectif principal est de réinterroger le logo actuel au regard du changement de nom de l'association mais un souhait de conserver une forme de continuité avec l'existant.

FAIRE ÉVOLUER LA CHARTE GRAPHIQUE

Disposer d'une charte graphique permet de communiquer efficacement et c'est également un outil indispensable au service de la stratégie de communication de l'association, avec pour objectif d'asseoir son identité et son image. A cet effet, une première charte graphique a été adoptée (en annexe).

L'objectif est de la faire évoluer en conservant une cohérence graphique dans toutes les réalisations de l'association et de garantir une identité visuelle homogène, facilement lisible.

La charte graphique devra préciser l'ensemble des éléments fondamentaux de la nouvelle identité visuelle :

- Le logotype : versions principales et secondaires, noir & blanc, monochrome, vertical/horizontal...
- Les règles d'utilisation du logotype : zone de protection, tailles minimales, erreurs à éviter.
- La palette de couleurs à privilégier.
- Les typographies : polices principales, secondaires.
- L'univers iconographique : styles photographiques, illustrations, motifs graphiques, pictogrammes, éléments d'habillage etc et quelques exemples d'applications concrètes sans qu'il soit demandé la création de modèles.
- Des conseils pratiques pour son application.

PILOTAGE ET DÉPLOIEMENT

Une commission transversale "communication" est chargée de suivre et piloter la démarche. Elle est composée :

- des membres du groupe de travail "Ressources et communication" qui réunit des professionnel·les de centre de ressources avec des missions de communication
- de divers membres du réseau (administrateur·ices, directeur·ices de centre de ressources, chargé·es de mission...)

Les référent·es de la commission transversale et le coordinateur national seront des interlocuteur·ices pour le prestataire.

Dans le but d'embarquer un réseau de 19 centres de ressources et de plus de 150 professionnel·les, une méthode avec des temps collectifs avec le réseau est à prévoir, en partant d'une analyse de l'existant.

Le ou les propositions seront misent en discussion lors du regroupement national réunissant tout début octobre l'ensemble des centres de ressources.

COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures se feront par courriel, adressé au coordinateur national du RNCRPV, Ulysse DELERM : ulyссе.delerm@reseau-crpv.fr

Les candidate.s devront envoyer les éléments suivants :

- une note d'intention présentant la méthodologie de travail proposée ;
- les références pertinentes (portfolio des travaux similaires à celui demandé ou attestant de l'expertise acquise) ;
- une évaluation financière globale de la commande. Possibilité aux prestataires d'établir des devis « à tiroir » :
 - changement de nom de l'association seul ;
 - changement de nom de l'association + création ou évolution du logo ;
 - changement de nom de l'association + création ou évolution du logo + création d'une charte graphique ;
- (Facultatif) une proposition d'orientations graphiques (il est entendu qu'il s'agit d'une première idée à la lecture de l'appel et non un principe approfondi en amont de la sélection) ;
- toute autre pièce que le·la candidat·e estimera de nature à appuyer sa candidature.

CALENDRIER

Diffusion du cahier des charge : le **24 avril 2026**.

Les propositions techniques et financières sont à transmettre jusqu'au **18 mai 2026** inclus.

La sélection du prestataire sera opérée au plus tard le **1er juin 2026**.

Les livrables sont attendus pour début septembre.

Possibilité aux prestataires d'établir des devis « à tiroir » :

- changement de nom de l'association seul
- changement de nom de l'association + Création ou évolution du logo
- changement de nom de l'association + Création ou évolution du logo + création d'une charte graphique

PROPRIÉTÉS ET DROITS






Le réseau souhaite acquérir la propriété de l'ensemble des images, graphismes, icônes et autres contenus créés et mobilisés, dans leur version originale et finale.

ANNEXES

Nés d'initiatives territoriales avec le soutien de l'État, les centres de ressources politique de la ville (CRPV) existent depuis plus de 30 ans. Ils sont à ce jour 20, implantés sur le territoire hexagonal et en Outre-mer.

Par leurs missions de qualification des acteurs, capitalisation des expériences et initiatives locales et diffusion des connaissances, les centres de ressources jouent un rôle de tiers facilitateur pour la mise en œuvre de la politique de la ville dans les territoires.

LES CENTRES DE RESSOURCES SONT DES :

-  Lieux de rencontres interacteurs (institutionnels et leurs partenaires)
-  Espaces d'information, de réflexions, de débats et de production de connaissances
-  Outils de qualification des acteurs et d'animation de réseaux
-  Structures de capitalisation et de diffusion de ressources
-  Accompagnateurs, réalisateurs d'études et d'expérimentations

FAVORISER LES APPROCHES INTER-ACTEURS

La transformation des politiques publiques et des organisations induites par la politique de la ville, mais plus encore les transformations institutionnelles et politiques de la décision publique en France, nécessitent d'organiser et de garantir une permanence de lieux de débats et de qualification. Ces espaces de travail entre les sphères politique, technique et citoyenne, préservant une dimension interministérielle et interpartenariale, sont d'autant plus nécessaires que les questions qui occupent les territoires et les populations en difficulté sont particulièrement complexes, imposant à la fois une prise de recul, la construction de sens et une capacité d'adaptation opérationnelle aux réalités des territoires. Elles reposent également sur une nécessaire confrontation des pratiques, des expériences pour permettre de dépasser certaines représentations qui sont peu propices à une action efficace.

Les lieux d'échange, de débat public et de qualification répondent donc à la fois à l'exigence du sens de l'action publique et à la question de la posture ou du positionnement des différents professionnels et élus qui mettent en œuvre les politiques publiques.

UN RÉSEAU NATIONAL

Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville existe depuis près de 20 ans et s'est structuré en association le 18 octobre 2023.

L'association a pour objet de représenter et porter collectivement la voix des centres de ressources, de conduire des projets collectifs et d'animer la communauté des professionnels.

Ses missions sont de :

- porter et défendre les enjeux des quartiers politique de la ville et de leurs habitants auprès des institutions, des partenaires et des acteurs concernés pour faire évoluer les politiques publiques et renforcer les capacités d'agir des territoires ;
- structurer et animer la communauté des centres de ressources pour stimuler le partage d'expériences et leur montée en compétences ;
- agir au bénéfice des membres de son réseau et défendre leurs intérêts communs, en particulier leur mission d'animation et de dialogue aux échelles nationale et locale.

Il peut aussi faire remonter aux niveaux décisionnels, en particulier au niveau national, les questions auxquelles sont confrontés les acteurs locaux et les territoires, aider à la mise en œuvre des politiques nationales et à leur adaptation aux contextes locaux, et enfin accompagner les expérimentations dans un objectif de diffusion et de généralisation.

Pour mieux connaître les
centres de ressources :

www.reseau-crpv.fr

Labo Cités
Auvergne-Rhône-Alpes
04 78 77 01 43
www.labo-cites.org

Profession Banlieue
Seine-Saint-Denis
01 48 09 26 36
www.professionbanlieue.org

Pôle Ressources ville et développement social
Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Yvelines
06 72 85 86 71
www.lepoleressources.fr

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)
Grand Est
03 88 14 35 89
www.oriv.org

Institut Régional de la Ville (IREV)
Hauts-de-France
06 40 34 53 36
www.irev.fr

RésO Villes
Bretagne-Pays de la Loire
02 40 58 02 03
www.resovilles.com

Ressources & Territoires
Occitanie occidentale
05 62 11 38 34
www.ressources-territoires.com

Ressources Urbaines
Essonne, Seine-et-Marne et Val-de-Marne
01 64 97 00 32
www.ressources-urbaines.org

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A)
Nouvelle-Aquitaine
05 56 90 81 00
www.pqn-a.fr

Cité ressources
Provence-Alpes-Côte d'Azur
04 96 11 50 41
www.cite-ressources.org

Centre de ressources Politique de la Ville Guyane
Guyane
05 94 28 79 43
www.crpv-guyane.org

Pôle ressources Paris
Paris
06 85 11 42 71
https://www.paris.fr/pages/le-pole-ressources-7260

GIP Centre de Ressources Politique de la Ville et Cohésion Sociale (CRPV-CS) MAORE OUVOIMOJA
Mayotte
02 69 60 97 29
www.gipmaore.yt

Villes au Carré
Centre-Val de Loire
02 47 61 11 85
www.villesaucarre.org

Ville Caraïbe
Martinique
05 96 68 64 52
www.villecaraibe.com

Centre de Ressources Cohésion Sociale Urbaine (CR-CSUR)
La Réunion
02 62 20 01 40
www.crcsur.re

Trajectoire Ressources
Bourgogne-Franche-Comté
06 73 01 26 25
www.ressources-ville.org

Villes et Territoires
Occitanie orientale
06 19 80 82 84
www.villes-et-territoires.fr

ORS-CREAI Normandie
Normandie
02 31 43 63 36
https://orscreainormandie.org/

Centre de ressources Politique de la Ville Guadeloupe
Guadeloupe
crpv-g@outlook.fr

Réseau National des Centres de Ressources
Politique de la Ville
06 72 24 10 01
www.reseau-crpv.fr





CHARTRE GRAPHIQUE





LOGOTYPE

LOGOTYPE



Le logotype de RNCRPV a pour but de créer une identité collective pour l'ensemble du réseau national des centres de ressources de la politique de la ville. C'est la première prise de contact avec le réseau qui se partage ensuite en plusieurs centres de ressources propres à différents territoires d'action en France.

Le logotype doit être accessible à un public large ; des professionnels de la politique de la ville aux habitants eux-mêmes. Il sera utilisé pour tout type de communication, du web au print.

Il peut fonctionner sur fond blanc ainsi que sur fond rouge ; cette couleur représentant la solidarité, valeur centrale du réseau national.



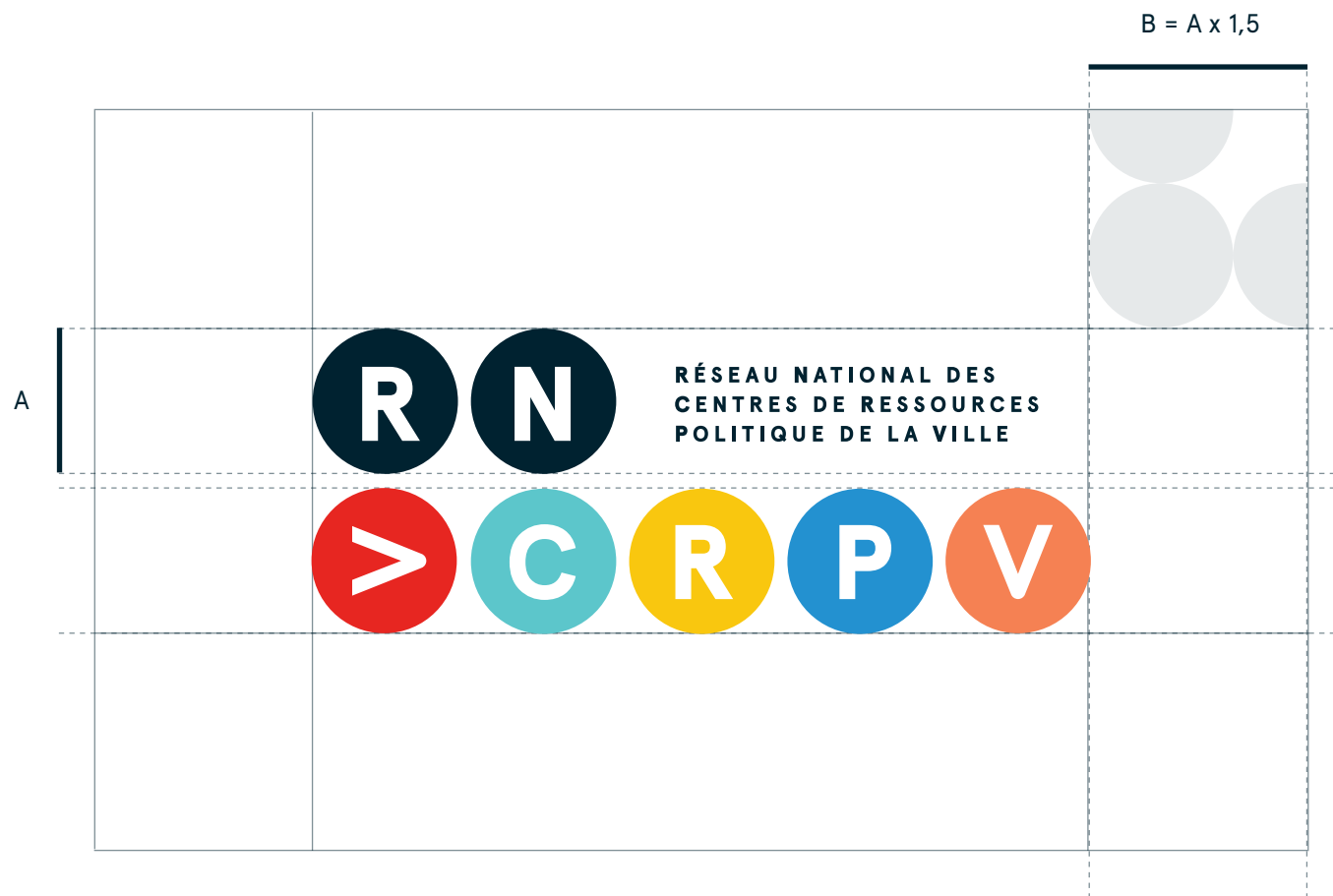
LOGOTYPE MONOCHROME

La version monochrome s'utilise seulement en cas de contraintes techniques, d'impression ou de production.

On choisira la couleur principale de RNCRPV : le rouge.



ZONE DE PROTECTION



Le logo doit être accompagné d'un blanc tournant ou zone de protection (espace libre de tout texte et sans perturbation photographique) qu'il est important de respecter.

Ce dernier doit être au minimum égal à 1,5 fois la taille du rond.

Ne pas hésiter à laisser respirer le logotype en lui donnant un espace supplémentaire.

Il est aussi important de ne pas utiliser le logotype en dessous de la taille minimum recommandée. Cette taille assurera la lisibilité du logotype en toute circonstance en fonction du support.

TAILLE MINIMALE



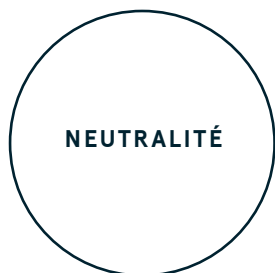
COULEURS

PALETTE PRINCIPALE



QUALIFICATION

C100 M35 J32 N82
R0 V42 B53
#002531
PANTONE 547C



NEUTRALITÉ

C0 M0 J0 N0
R255 V255 B255
#FFFFFF



SOLIDARITÉ

C0 M97 J100 N3
R223 V27 B18
#DE1A12
PANTONE 2350C

PALETTE SECONDAIRE



CONFIANCE

C59 M0 J22 N0
R104 V195 B205
#67C3CD
PANTONE 319C



DYNAMISME

C0 M20 J100 N2
R251 V201 B0
#FBC900
PANTONE 7406C



ACCESSIBILITÉ

C78 M30 J0 N0
R23 V144 B208
#178FCF
PANTONE 2382C



COMMUNICATION

C0 M61 J72 N0
R240 V126 B76
#EF7D4B
PANTONE 171C

Le logotype du RNCRPV comporte plusieurs couleurs strictement définies et spécifiques s'adaptant au type de support de communication.

La palette de couleurs principales se compose d'un gris profond soulignant les valeurs de qualification et intellectualité du réseau et laisse s'exprimer les autres éléments et couleurs qui l'accompagnent. On trouve aussi un blanc synonyme de neutralité et de clarté et un rouge énergique symbolisant la solidarité et le partage.

Ces couleurs sont complétées par la palette de couleurs secondaires comportant un vert synonyme de confiance, d'assurance, d'un jaune synonyme de dynamisme et d'énergie, d'un bleu synonyme d'accessibilité et de sagesse et d'un orange synonyme de communication.

TYPOGRAPHIE

Apercu Regular

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789(/, ? ; ! ` & : @ .)

Apercu Medium

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789(/, ? ; ! ` & : @ .)

Apercu Bold

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

0123456789(/, ? ; ! ` & : @ .)

Choix d'une police de caractère
sans empattement simple symbolisant
le sérieux, le dynamisme, la sobriété
et la modernité du réseau RNCRPV.

Son équilibre permet une grande lisibilité
pour des textes courts ou longs.

Cette typographie est disponible dans 3 graisses
différentes afin de permettre des mises en page
variées et claires.

INTERDITS



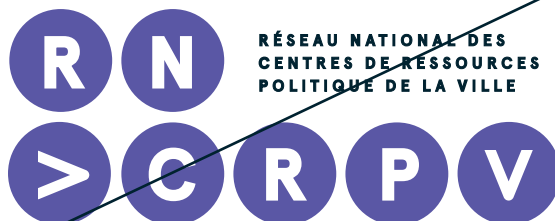
Ne pas déformer le logo



Ne pas déplacer d'élément



Ne pas supprimer d'élément du logo



Ne pas changer la couleur du logo



Ne pas changer la typographie

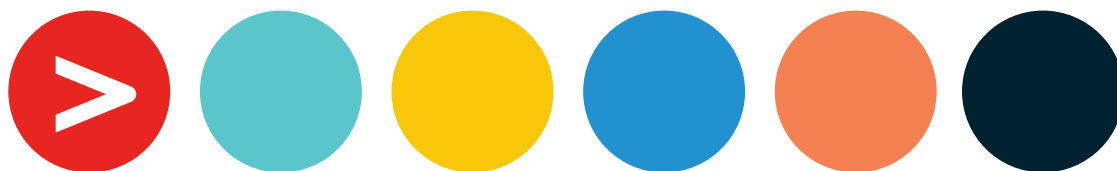
Toutes les interprétations ou modifications du logotype du RNCRPV sont interdites. Il est important de respecter les règles d'utilisation décrites précédemment.

Veillez noter que ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs.



**PRINCIPES
D'UTILISATION**

PRINCIPE GRAPHIQUE



Les ronds utilisés dans le logotype représentent le réseau du RNCRPV. La multiplication des points décrit la multitude de centres de ressources à disposition et créé un réseau fort. Plusieurs couleurs sont associées à ces points, renforçant là aussi l'idée de réseau, de plusieurs points de ressources. Veuillez vous reporter page 6 pour la symbolique des couleurs choisies.

La flèche utilisée dans le logotype représente l'échange, le dialogue ainsi que le mouvement. La disposition de cette flèche dans un rond de couleur appuie la signification globale du logotype, le partage des ressources du réseau du RNCRPV. Au centre du rond rouge, elle affirme la valeur de solidarité du réseau et se veut en mouvement, prête à traverser les autres ronds qui la juxtapose, renforçant ainsi l'idée de réseau.

Utilisation de ce principe graphique comme signature de document, créant ainsi un rappel de l'identité visuelle du réseau en utilisant les codes le constituant (rond, flèche, couleurs).

EXEMPLE D'APPLICATION

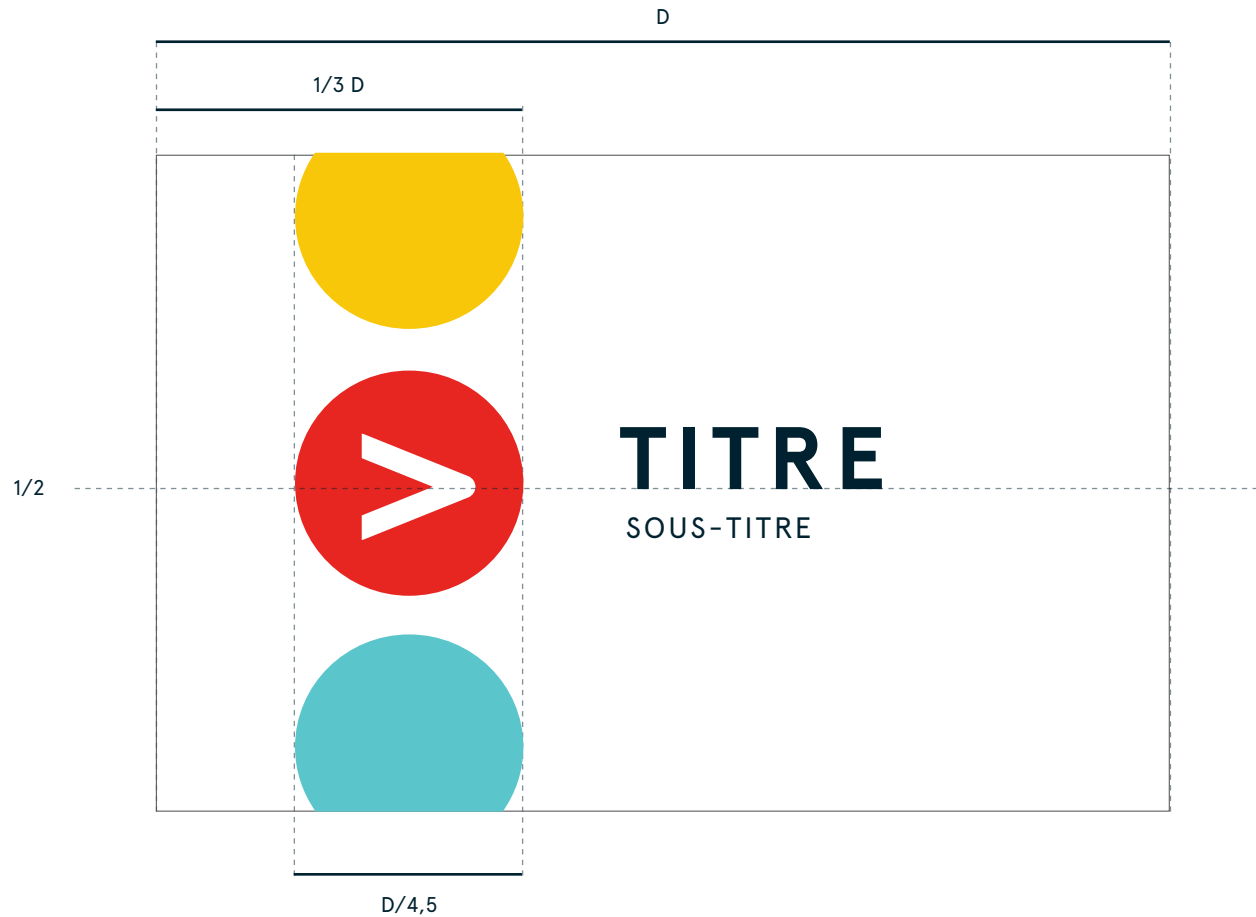
PAPIER À ENTÊTE

210x297mm (A4)

	
08/03/17	
Nom du destinataire Nom de l'entreprise Adresse Code postal et ville	Objet : Nom de l'objet _____ Madame, Monsieur, Nam quati andam, que eum liqui officil molut a dolupta illit unt moluptatur, odi untium iundiae pellent. Atempor porenis dus et occulpa dendus quam voleled maximen denistiis eos es di nest, corem est atur aspicilest omniis velit la dolor audicilis non rescisi experit unt aliatem num exesseque veliqui nobita sum eveliqu amendumd dollupt assitin rem nonsed impedit, cus. Etur, eum faccabo recest, illant et accae enis maio et od magnis magnihil il milit offictisi viti siti soluptatur? Et eos iuscim hiliquunt pa voluptatur? Icispisitas eni aliquia ssequodis dolorer iasitas sum accum qui dem iditat pro doluptianda quiatur sundis volorem oditias ea dis que min res as ant vene rehent vel illa verum is comnit, aut asitam ratest, voluptium quidite mpelest venihil ipiditatus acest, si cus, cusani to quia non eata suntias pereped moditat ania acea evel eat laut ea quatem et faccabo. Nam quam cus reria vero ma dolendam, quunt modit venitem erum estrum re vent. Corem experit unt assitin rem nonsed impedit, cus. Etur, eum faccabo recest, illant et accae enis maio et od magnis magnihil il milit offictisi viti siti soluptatur? Caborrovid expero bearum eos eiurio. Nequae molorestium quis ducitate quat aliqui reruptis sequi doluptatium es repedignis commiscidus verio. Ipsant que explibusam es volo blacess invelestis magnam ium que volupta tument oditi conseciatur aut quo etur.Icispisitas eni aliquia ssequodis. Voluptium quidite mpelest venihil ipiditatus acest, si cus, cusani to quia non eata suntias pereped moditat ania acea evel eat laut ea quatem et faccabo. Ut harum in nimusdaecum denti isciis sitias et fuga. Ici alit, omnis rem qui untio molore nobiste eum am inctur, officia tiiscisiquae omnis ut et dolorrum dolent. Cordialement, Nom Prénom Poste
Tél : 00 00 00 00 00 contact@rncrpv.fr www.rncrpv.fr	

PRINCIPE DE COMPOSITION

Utilisation de trois ronds de couleur positionnés de manière verticale. Ce principe permet la mise en place de titres et sous-titres ; le rond rouge du milieu avec la flèche pointe sur le texte et amène à la lecture des informations.



EXEMPLE D'APPLICATION

CARTE DE VISITE

85x55mm



Recto

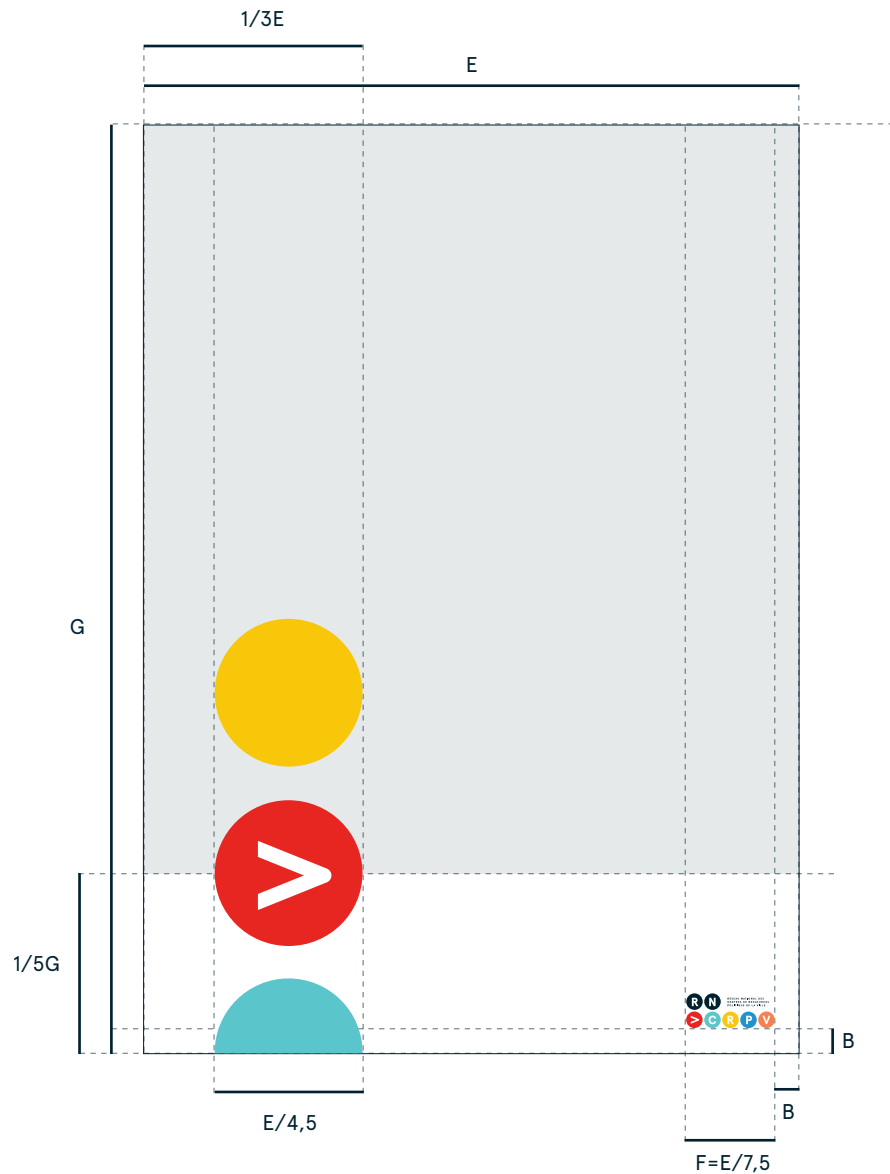


Verso

PRÉSENTATION POWERPOINT



BLOC SIGNATURE



Mise en place d'un bloc signature permettant d'utiliser le logotype de façon simple et homogène sur divers supports de communication en le gardant sur fond blanc.

Utilisation des trois ronds de couleurs avec flèche dans la continuité de l'identité visuelle pour créer une dynamique sur le document.

EXEMPLE D'APPLICATION

BROCHURE
148x210mm (A5)

